

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-cinq le 11 février, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 février 2025

Objet
N° 25/01/10
Remboursement de frais

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur François COUTAGNE, Monsieur Gérard BURNET, Madame Rachel ROUSSET, Madame Dominique ANCEY

Représentés Madame Audrey PENIN donne pouvoir à Madame Maryvonne ALVARD

Absents excusés Madame Guyonne FOURNIER et Madame Audrey PENIN

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de remboursement de frais suivante :

- Achat de denrées alimentaires pour le repas des agents municipaux par Mme Maryvonne ALVARD pour un montant de 119.60€ ;

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le remboursement de frais de Madame Maryvonne ALVARD.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Le Maire,
Jérémy VALLAS



Acte certifié exécutoire le : 19/02/2025
Télétransmis en Préfecture le : 19/02/2025
Notifié ou publié le : 19/02/2025

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches